

# LIVRET D'ACCUEIL

EHPAD & Résidence Autonomie



**Etablissement privé**  
**65 places EHPAD et 29 places en Résidence**  
**Autonomie**

Secteur associatif à but non lucratif

**Le CASIM, Comité Action Sociale Israélite de**  
**Marseille**  
**Association gestionnaire**  
**Reconnue d'utilité publique.**

Habilité au titre de l'aide sociale  
Conventionné avec le Conseil Départemental  
des Bouches du Rhône  
Et l'Agence Régionale de Santé

**Résidence autonomie - EHPAD**  
**Accueil de Jour**

**Résidence les Oliviers, 31 Boulevard Bernex**  
**13008 Marseille**  
**Tel : 04 91 73 04 58 - Fax : 04 91 73 23 50 -**  
**mail : lesoliviers@casim.fr -**

**Siège Social du CASIM**

**109 rue Breteuil 13006 Marseille**  
**Tel : 04 96 10 06 70 - Fax : 04 96 10 06 98 -**  
**mail : contact@casim.fr**

[www.casim.fr](http://www.casim.fr)

**CASIM**  
Marseille depuis 1906

**Les Oliviers**

# LES SERVICES DU CASIM

## CASIM SIEGE

- Service social
- Plateforme AMEA
- Aide g rontologique
- Boutique sociale
- Service d'aide aux survivants de la shoah
- Accompagnement et soutien psychologique
- P le ressources logement
- Shemaphone

## ACAD

- Service de Soins   Domicile
- Service d'Aide   Domicile
- Service de partage de repas

## LES TERRASSES DES OLIVIERS

- EHPAD
- PASA de jour et de nuit
- Accueil de jour

## LA RESIDENCE DES OLIVIERS

- R sidence autonomie

## ESPACE REUSSITE

- Service d'aide   l'insertion socio-professionnelle
- Dispositif DAIE
- Dispositif AGIR

# MESSAGE DE LA DIRECTION

Madame, Monsieur,

Le CASIM est très heureux de vous accueillir aux Oliviers.

Nous vous souhaitons la bienvenue et vous remercions de votre confiance.

Soyez assuré que l'ensemble du personnel de l'établissement qui sera amené à vous entourer et vous accompagner au quotidien, mobilisera tout son savoir-faire, son professionnalisme et toute son attention pour que vos conditions de vie soient les plus agréables et sécurisantes possibles.

Ce livret d'accueil vous est fourni afin de mieux connaître l'établissement qui va vous accueillir.

Le changement est grand et nous aimerions qu'il se passe en douceur pour vous. Vous allez avoir besoin de nouveaux repères. Toutes nos équipes sont à vos côtés pour vous y aider. Votre confort, votre satisfaction, votre quiétude seront pour nous une priorité mais aussi une récompense.

Votre épanouissement, votre bien-être et le maintien de votre autonomie apparaissent ainsi comme des priorités. C'est pourquoi l'usager est toujours placé au cœur des dispositifs d'accueil du CASIM. La personne âgée doit pouvoir être l'actrice de son projet de vie et de sa citoyenneté. La singularité de chacun est reconnue et un accompagnement personnalisé est systématiquement mis en œuvre en favorisant l'expression de l'usager dans le respect de son intimité et de sa vie privée. Nous veillons également à promouvoir le vivre ensemble en mettant à disposition des espaces collectifs confortables et chaleureux. C'est par le biais d'activités variées, divertissantes et stimulantes que l'ensemble des résidents se réunissent quotidiennement.

Le CASIM vous propose un environnement paisible et familial, ouvert sur l'extérieur, dans lequel chaque résident peut vivre à son rythme dans le respect de ses traditions et de sa culture. Nous espérons vivement que vous vous sentirez très rapidement chez vous entouré de notre personnel au regard attentif et bienveillant.

Toute l'équipe est à votre disposition pour vous aider à aborder sereinement cette période de votre vie.

Myriam SOBOL  
Directrice Générale

Carole MAZOUZ  
Directrice des Oliviers



# À PROPOS



## Le CASIM : Plus d'un siècle d'accompagnement des personnes fragiles

Le CASIM regroupe au sein d'une Unité Economique et Sociale différents services :

- **Les services supports et de Direction Générale situés au 109 rue Breteuil 13006 Marseille :** services administratifs, logistiques, comptabilité, communication, ressources humaines et Démarche Qualité.
- **Un Service social polyvalent :** service d'accompagnement social familles et personnes âgées, service d'accompagnement et de soutien psychologique situé dans les locaux du siège. Le service social consiste à proposer un accompagnement socio-éducatif des familles en complément des dispositifs de l'Etat avec pour objectif de rétablir et consolider progressivement leur autonomie. Le Service social regroupe dans le cadre d'un pôle psychosocial :



**Un service d'accompagnement social des Familles.** Près de 2000 personnes sont soutenues chaque année. Il propose différentes actions complémentaires : Aide sociale individualisée, Accompagnement social à l'emploi, Aide aux jeunes, aux familles, aux personnes isolées, Aide au logement, accès aux soins, accompagnement à la gestion budgétaire, aide aux vacances, programme de permanences et d'intervention psychosocial en milieu scolaire. Il anime également une Boutique Sociale, service d'aide alimentaire qui propose différents ateliers et services participant de l'insertion sociale du public accompagné. L'espace Ressources logement permet de mettre en place des actions individuelles de suivi et des actions collectives dans le cadre d'ateliers de recherche de logements.



**Un service d'accompagnement social des personnes âgées** permettant de répondre aux problématiques spécifiques des personnes âgées ou de leur famille et de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des seniors : aide au maintien à domicile, aides financières, aides alimentaires, problématiques liées au logement, problématiques médicale, aide administratives, constitution de dossier d'aide à domicile, aide aux aidants, Soutien psychologique... Associé au service social, le CASIM déploie également une plateforme gérontologique d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation : AMEA, ainsi que différentes programmes spécifiques : accompagnement des survivants de la shoah, service de visites sociales en faveurs des personnes âgées isolées, programmes d'activités et de maintien du lien social.



Un service d'accompagnement et de soutien psychologique. Trois Psychologues interviennent dans le cadre de suivis individualisés au domicile ou sur RDV au siège de l'association, soit dans le cadre de permanences téléphoniques d'écoute. Parallèlement aux suivis thérapeutiques, les Psychologues interviennent en milieu scolaire où ils reçoivent les élèves et leurs parents confrontés à des difficultés d'apprentissage ou de comportement, à des problématiques familiales et éducatives ou liées à un handicap. Les Psychologues assurent aussi un soutien des équipes éducatives ou des enseignants.

- Une Antenne Emploi et d'aide à l'insertion socioprofessionnelle **ESPACE REUSSITE**. Installé dans des locaux rue d'Italie depuis 2015, l'Espace Réussite est l'Antenne Insertion du CASIM mais aussi un service d'aide psychologique ainsi qu'un centre de formation et d'insertion sociale ou socioprofessionnelle. L'accès à l'emploi, objectif de l'Espace Réussite, permet la conquête par l'usager de son autonomie matérielle et participe de sa reconnaissance sociale. Espace Réussite est positionné depuis de nombreuses années sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion socioprofessionnelles et d'accompagnement vers l'emploi, mis en œuvre par le Conseil Départemental 13.
- Une association d'aide à domicile, l'**ACAD (Association Communautaire d'Aide à Domicile)** créée en 1997, bénéficie d'une autorisation du Conseil Départemental relative à la prestation APA et à l'Aide Sociale dans le cadre d'un service prestataire et mandataire, d'un service de portage de repas à domicile et d'accompagnement véhiculé. Elle dispose également d'un SSIAD de 30 places autorisées par l'ARS. L'ACAD est installée 64 avenue de Haïfa 13008 Marseille. L'ACAD a obtenu depuis 2005 la certification NF AFNOR pour la qualité de ses services et la labellisation Cap Handéo en 2013, pour la qualité de ses prestations au bénéfice des personnes en situation de handicap.





## CASIM: LES DATES CLÉS

**1906**

Création du CASIM sous le nom « Société de bienfaisance israélite de Marseille » (SBIM);  
Reconnaissance d'utilité publique.

**1973**

Création du Foyer Logement Résidence les Oliviers.

**1990**

Lancement de l'Action vacances pour tous : 400 enfants partent en centres de vacances grâce au parrainage de Jean-Jacques Goldman.

**1998**

Création de l'ACAD, Association Communautaire d'Aide à Domicile.  
Création d'ESPACE REUSSITE, Antenne Emploi et d'aide à l'Insertion, Service Formation.

**1999**

Espace réussite intervient dans le cadre du dispositif POLE 13 (Programme d'Orientation Locale pour l'Emploi).

**2000**

Inauguration de la Résidence Jérusalem à Aix en Provence : Foyer pour étudiants (10 studios meublés).  
Inauguration de la Boutique Sociale, épicerie solidaire de produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien, de produits culturels ; salon de coiffure.  
Le Service Social anime une Action de Socialisation des Femmes (dispositif ASIF) jusqu'en 2004.

**2004**

Création du Service de portage de repas de l'ACAD

**2005**

L'ACAD est certifiée AFNO, Service aux personnes à domicile.  
Espace Réussite, partenaire du CG13, met en œuvre le dispositif ACTIS (Action Territoriale pour l'insertion Sociale).

**2006**

Ouverture des Terrasses des Oliviers (EHPAD 51 lits) et d'une Unité Alzheimer (10 lits).  
Création de la plateforme géronto-sociale AMEA.  
Structuration du service d'accompagnement et de soutien des survivants de la shoah.  
Ouverture du service d'Accompagnement véhiculé de l'ACAD.

**2008**

Mise en œuvre du programme Shémaphone au bénéfice des victimes de violence familiales et Intervention en milieu scolaire.

**2009**

Espace réussite est titulaire du marché public DAE 13 (Dispositif d'Accompagnement à l'Emploi).  
Création au sein du Service Social de l'Espace Ressources Logement.  
Création du Centre d'accueil de jour Alzheimer (10 places).

**2010**

Création du service de soutien à la parentalité et de médiation familiale.

**2011**

Ouverture du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD 30 places) de l'ACAD.

**2012**

Création du Pôle Handicap de l'ACAD.

**2013**

Extension des Terrasses des Oliviers (14 lits supplémentaires au sein de l'EHPAD).  
L'ACAD obtient le Label Cap'Handéo pour la qualité de ses prestations en faveur des personnes en situation de Handicap.

**2015**

L'ACAD reçoit le trophée AFNOR pour ses 10 ans de Démarche Qualité.  
Espace réussite est titulaire du marché public DAIE 13 (Dispositif d'Accompagnement Individualisé à l'Emploi) en partenariat avec EPFF.  
Mise en œuvre du programme « Bel été » d'animation et d'accès à la culture pour les seniors .  
Espace réussite s'installe dans de nouveaux locaux rue d'Italie, Marseille 6ème.

**2017**

Ouverture d'une cuisine centrale par l'ACAD pour le développement du service de portage de repas.  
Ouverture d'un PASA de nuit aux Oliviers.  
Espace réussite obtient le marché public initié par le CD13 : AGIR (Action génératrice d'Insertion et de Remobilisation).  
Rénovation du Foyer logement des Oliviers.  
Inauguration des nouveaux bureaux de l'ACAD à Hermès Park, Marseille 8ème.

**2018**

La candidature d'Espace Réussite est retenue dans le cadre du marché public commandité par le CD13 dans le cadre du DAIE (Dispositif d'Accompagnement Individualisé à l'Emploi).

**LE CASIM PROMEUT LA  
SOLIDARITÉ  
COMMUNAUTAIRE  
ET LA JUSTICE SOCIALE**





# SOMMAIRE

## 13 L'ÉTABLISSEMENT

Présentation .....	14
Les locaux.....	16
Les instances .....	19
La démarche qualité .....	20

## 25 VOTRE BIEN-ÊTRE

La restauration.....	26
La blanchisserie .....	27
Les prestations esthétiques.....	27
L'animation.....	28
Le culte.....	30

## 10 INTRODUCTION

## 21 VOTRE CONFORT

TERRASSES DES OLIVIERS, votre chambre.....	22
LES OLIVIERS, votre appartement.....	23

## 31 VOTRE SANTÉ

TERRASSES DES OLIVIERS, l'EHPAD.....	32
LES OLIVIERS, la résidence autonomie.....	33



# INTRODUCTION

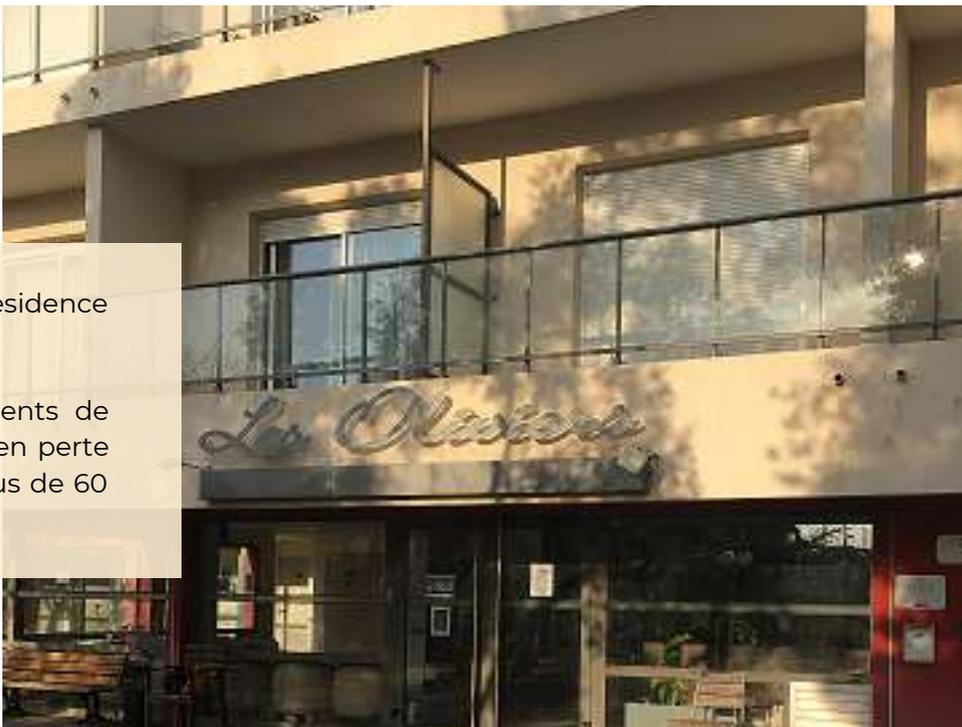
Ce livret d'accueil a été réalisé à votre attention afin de vous permettre de disposer de toutes les informations utiles concernant notre résidence « Les Oliviers ».

Ce document a été élaboré conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles et à la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Plus précisément, son contenu reprend les dispositions de la circulaire n° 138 DGAS du 24 mars 2004 relative à la mise en place du livret d'accueil prévu à l'article L. 311-4 du C.A.S.F.

Le livret d'accueil doit être remis à toute personne lors de son accueil au sein de la structure. Ce livret est destiné à répondre à différentes questions. Il a pour objectif de garantir l'exercice effectif des droits des usagers et notamment à prévenir tout risque de maltraitance. Il vous aidera aussi à mieux nous connaître ; à découvrir l'ensemble des services proposés ; les aides financières possibles ainsi que leurs conditions d'obtention.

Notre établissement s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans. « Les Oliviers » constituent un lieu de vie, notre finalité est de garantir la qualité de vie de chaque résident tout au long du séjour, et ce quelles que soient ses difficultés : dépendance physique, perte d'autonomie, difficultés d'expression

La « La Résidence Les Oliviers » et « Les Terrasses des Oliviers » offrent un hébergement de qualité pour toutes personnes âgées, quel que soit le niveau de dépendance. Agréés et conventionnés par le Conseil Départemental et l'ARS, ces deux structures emploient 91 salariés et recrutent régulièrement de nouveaux collaborateurs.



La « Résidence Les Oliviers » est une résidence autonomie, ouvert en 1973 par le CASIM.

Notre établissement regroupe des logements de type 1 ou 2 qui s'adressent, aux personnes en perte d'autonomie légère à modéré, âgées de plus de 60 ans.



Les « Terrasses des Oliviers » est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.) agréé au titre de l'Aide Sociale.

Depuis 2006, nous accueillons toutes les catégories de personnes âgées quel que soit le niveau de dépendance physique et intellectuelle. Pour cela, notre aménagement spécifique des locaux permet une cohabitation harmonieuse et sereine.

Les « Terrasses » disposent d'une unité protégée et sécurisée adaptée à la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles psychiques apparentés.

**VOTRE CONFORT EST NOTRE  
PRIORITÉ, CE BÂTIMENT MODERNE  
ET FONCTIONNEL A ÉTÉ  
SPÉCIALEMENT CONÇU POUR  
VOUS OFFRIR UN CADRE DE VIE  
CHALEUREUX ET CONFORTABLE.**



L'ÉTABLISSEMENT

13

# PRÉSENTATION

## Le statut juridique

---

L'établissement « Les Oliviers », unique établissement casher des Bouches du Rhône a été créé et géré par le Comité d'Action Sociale Israélite de Marseille, Association loi 1901, reconnue d'utilité publique.

L'établissement relève de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant la loi de 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et de l'article L312-1 al 6 du Code de l'action sociale et des familles.

## La capacité d'accueil

---

Ouvert depuis 1973, il dispose de 65 lits à l'EHPAD, « La terrasse des Oliviers », dont 10 en unité protégée et d'une résidence autonomie composée de 29 logements :

- 27 studios type T1 pouvant accueillir des personnes seules.
- 2 appartements type T2 pouvant accueillir des couples.

## Le public accueilli

---

L'établissement accueille des personnes âgées dépendantes de 60 ans et plus (sauf dérogation).

L'EHPAD est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale et de l'allocation personnalisée d'autonomie (A.P.A).

L'établissement privilégie les inscriptions pour les personnes qui habitent le département ainsi que les rapprochements familiaux.

Sur le plan médical, nous évaluons notre capacité à accueillir un nouveau résident selon plusieurs critères : son niveau de dépendance (toilette, habillage, et autres soins de nursing), et les besoins liés à son état de santé.

## L'admission

---

L'entrée en EHPAD est le plus souvent un choix contraint par l'impossibilité subite ou progressive de rester à son domicile. La demande d'entrée est parfois le fait des intéressés qui manifestent ainsi leur choix de vie mais le plus souvent il s'agit d'une demande des proches familiaux et/ou des professionnels.

Lorsqu'une famille demande un rendez-vous pour une admission, nous proposons systématiquement que la personne concernée les accompagne. Si ce n'est pas possible, l'avis de la personne âgée sera recherché avant toute décision (visite à domicile ou dans le service hospitalier, si possible).

La demande d'admission sera examinée en commission d'admission par le Directeur, le Médecin Coordonnateur, la cadre de santé et la psychologue après avis du médecin traitant.

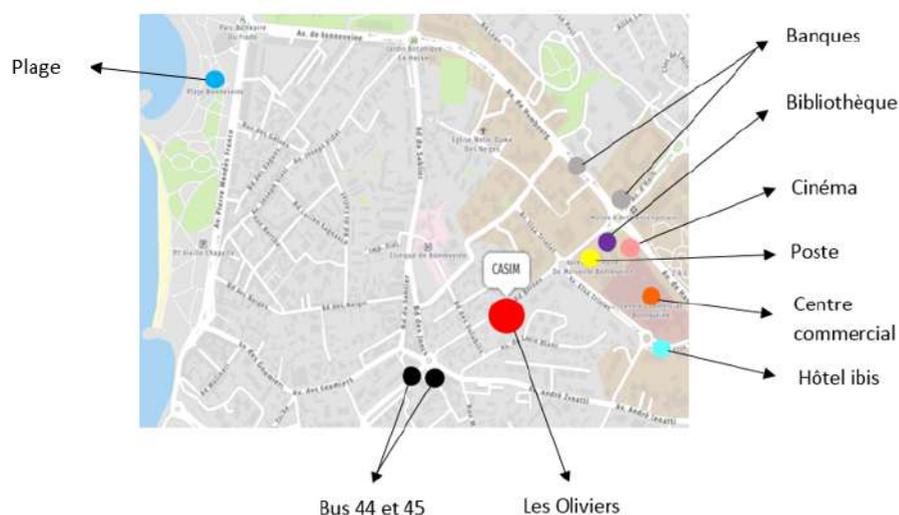
C'est cette commission qui décide de l'orientation des demandes vers l'EHPAD ou la Résidence Autonomie. L'admission est prononcée par la Direction dans la mesure des places disponibles.

## La localisation

Situé au cœur du village de Bonneveine, dans un environnement verdoyant et à quelques centaines de mètres des plages de Marseille, l'établissement « Les Oliviers » est à proximité des commerces et des restaurants.

Egalement très facile d'accès grâce au réseau de transports en commun, « Les Oliviers » propose à ses résidents un hébergement de qualité dans un lieu privilégié tant par le cadre que par sa situation.

### QUARTIER BONNEVEINE



### ADRESSE

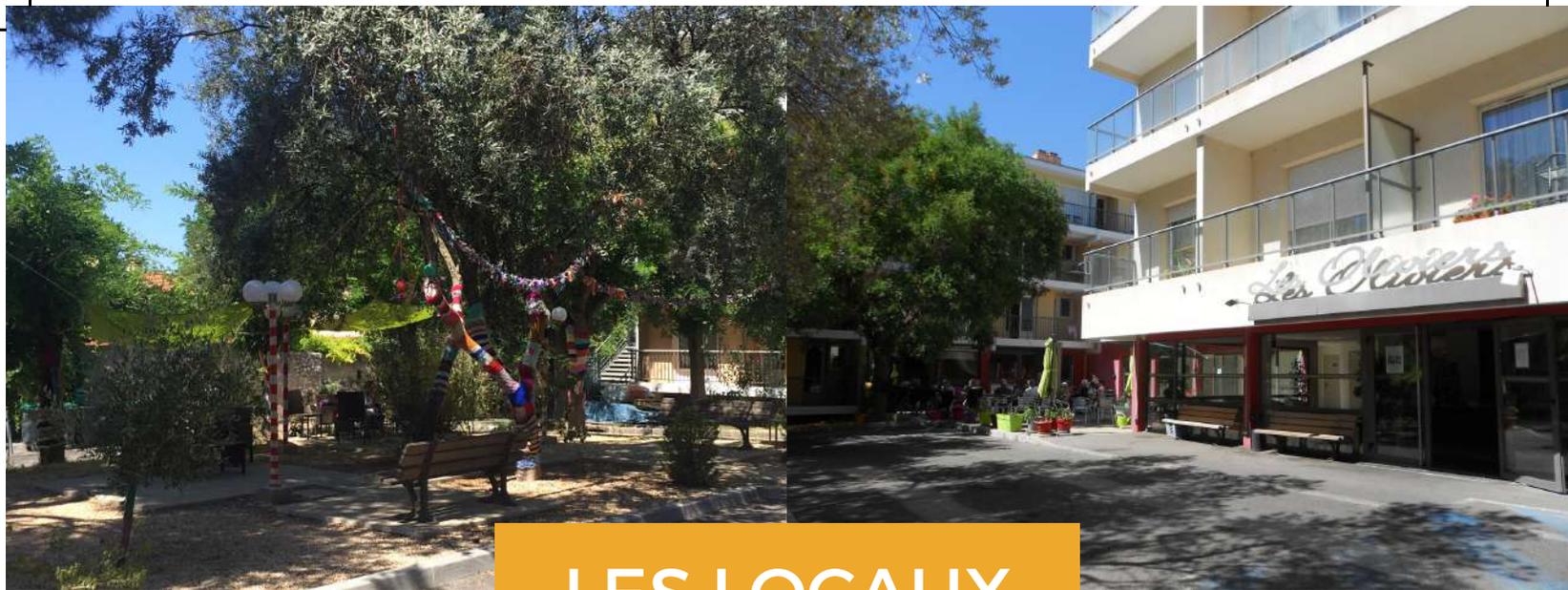
Résidence les Oliviers, 31 Boulevard Bernex, 13008 Marseille

### POUR S'Y RENDRE

Départ Rond-point du Prado/ Metro ligne 2

Bus 23 ou 45 : arrêt Hambourg/Mac  
Bus 44 : arrêt Bonneveine

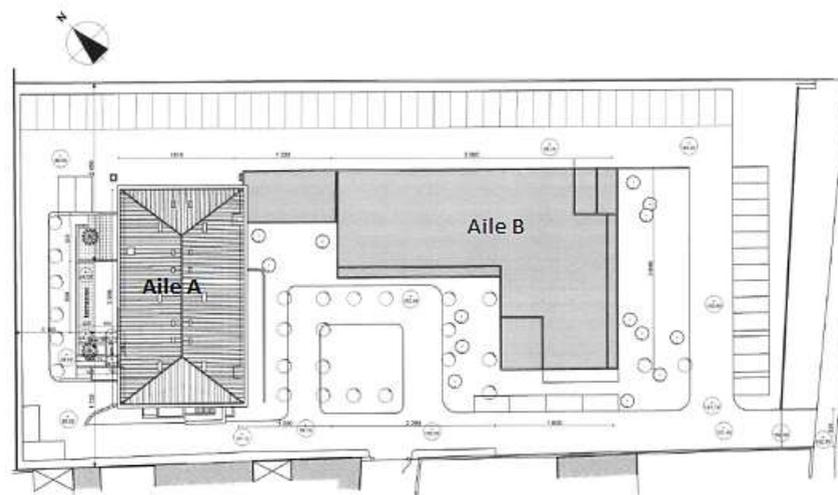




## LES LOCAUX

L'établissement est construit en forme de U élevé sur 4 niveaux. Les ailes offrent les espaces d'hébergement, reliées en leur centre par les locaux administratifs, techniques, ainsi qu'une synagogue.

Les espaces extérieurs sont essentiellement constitués d'espaces verts et de déambulation, d'un parking de 60 places et d'une grande terrasse. L'aile A accueille la Résidence Autonomie ainsi qu'un étage de l'EHPAD. L'aile B comprend l'Unité Alzheimer en rez-de-chaussée, l'EHPAD et l'Accueil de jour en étage.



## « Les Oliviers », la résidence autonomie

### Espaces Communs

- **REZ-DE-JARDIN :**

Restaurant collectif et cuisine centrale.

- **REZ-DE-CHAUSSÉE :**

Le Café des Délices est un espace d'activité, de détente et de rassemblement.

La terrasse permet d'accueillir les résidents et leurs familles, c'est aussi un lieu très utilisé pour des animations extérieures.

## Espaces Privatifs

Les 1er et 2nd étages de l'aile A sont réservés aux studios et appartements de la Résidence Autonomie.

## « Les Terrasses des Oliviers », l'EHPAD

### Espaces Communs

- **REZ-DE-CHAUSSÉE :**

l'Unité protégée.

Le Salon « Les Calanques » (salon et salle à manger).

Les jardins de l'unité protégée sont privatifs et sécurisés.

Salle PASA.

- **1ER ÉTAGE**

Salon « Les Cigales », utilisé pour un Accueil de Jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Salon « New York », salle de détente et d'activité.

Salle de Balnéothérapie .

- **2ÈME ÉTAGE**

Restaurant « La Provence ».

- **3ÈME ÉTAGE**

Salon « Les Garrigues » (salle d'activité, de détente et de rassemblement).

### Espaces Privatifs

Le 3ème étage de l'aile A comprend : 14 chambres de l'EHPAD.

L'aile B propose 10 chambres en rez-de-chaussée, 14 chambres au 1er étage et au 2nd étage et 13 chambres au 3ème étage.



## Les équipements

Afin de répondre aux besoins liés à la dépendance des personnes accueillies, L'EHPAD est dotée d'équipements spécifiques privilégiant le confort des usagers :

### EQUIPEMENTS EN CHAMBRE :

- Fauteuil de repos gériatrique.
- Commode et table adaptée.
- Sol antidérapant.
- Rail de manutention (dans certaines chambres).
- Barre de maintien (douche).
- Chaise de douche.
- Lève-personne (si besoin).
- Déambulateur (si besoin).

### EQUIPEMENTS DE L'ÉTABLISSEMENT :

- Baignoire à hauteur variable de type « balnéothérapie ».
- Chariot SNOEZELEN®

Douche équipée



Baignoire type « balnéothérapie »



## La sécurité

Des visites de contrôle des équipements et installations (électriques, thermiques, portail automatique, ascenseurs, SSI, désenfumage, climatisation,...) sont fréquemment réalisées. Les consignes de sécurité et plans d'évacuation sont notifiés dans l'ensemble de la résidence. L'établissement est conforme aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Des dispositions particulières sont mises en place concernant l'Unité protégée pour préserver la sécurité des résidents. Deux portes ouvrent sur le jardin, l'une est sécurisée par un digicode et l'autre par le déclenchement d'une alarme à l'ouverture.

L'entrée de l'établissement est sécurisée par un portail automatique avec digicode et contrôlée à l'aide de caméra par les agents d'accueil. Les entrées et sorties sont systématiquement tracées sur un registre.

Le parking pour le personnel et les visiteurs est excentré des espaces de déambulation des résidents. L'établissement dispose d'un protocole de bonne conduite pour la circulation intérieure des véhicules, rappelé dans le règlement intérieur et le règlement de fonctionnement.

En cas d'alarme incendie, vous devez attendre les consignes du personnel et vous ne devez en aucun cas ouvrir les fenêtres et les portes. Nous disposons d'un système de sécurité incendie de désenfumage.

Il est strictement interdit de fumer dans notre établissement (terrasses privatives comprises).

Tout appareil électrique branché dans les chambres doit être conforme aux normes de sécurité en vigueur et en bon état de fonctionnement. La Direction pourra demander l'évacuation d'un appareil qui ne répondrait pas aux exigences de sécurité.

## LES INSTANCES

- Le **Conseil de Vie Sociale (CVS)** permet l'expression et la participation de l'ensemble des parties prenantes de notre établissement : les résidents, les familles et le personnel. Il est animé par l'animatrice et se réunit 3 fois par an.

Cette instance permet à l'ensemble des parties prenantes d'être acteur de la vie de la maison.

De multiples thématiques sont abordées tel que les prestations hôtelières, la restauration, l'animation, la vie juive, la célébration des fêtes et des événements, le cadre de vie et l'aménagement des locaux.

Au cours de ces réunions il convient de faire le point sur les différents problèmes rencontrés et de prendre en compte vos suggestions dans un objectif d'amélioration continue.

- La **commission des menus** consiste à réunir un représentant du personnel médical, du personnel de cuisine et la responsable des services économique (selon l'ordre du jour, la direction pourra être présente) afin de veiller à proposer des repas équilibrés, appétissant et adaptés au public accueilli.



# LE DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE QUALITÉ

Personnaliser votre prise en charge est essentiel afin de vous assurer une qualité de vie optimale. Pour promouvoir la bientraitance, nos professionnels chercheront à s'adapter à vos attentes et à vos besoins. Ainsi nous veillons constamment à ce que vous chaque résident reste acteur de son accompagnement.

L'élaboration du projet de vie individualisé et du projet de soins du résident s'appuie sur cette démarche.

Des échanges réguliers entre le personnel soignant et le reste de l'équipe permettent de suivre l'évolution de la situation de chaque résident, au cours du séjour. Assurer le maintien de l'autonomie du résident et tout mettre en œuvre pour veiller à développer ses capacités est pour nous une priorité.

Depuis 2013, l'établissement est engagé dans une démarche de formation continue impliquant l'ensemble des équipes professionnelles.

Des formations à la bientraitance et à la prévention de la maltraitance font aujourd'hui partie intégrante des programmes de formation de notre personnel. Elles permettent à l'ensemble du personnel en contact avec les résidents de reconnaître les situations à risque, d'apprendre à prévenir la maltraitance, de mieux comprendre le concept de bientraitance et de savoir comment respecter l'intimité des résidents.

Tous les cinq ans une auto-évaluation de nos pratiques est réalisée et transmise aux autorités. Cette démarche nous permet d'améliorer l'accueil et la prise en charge des résidents, dans un souci permanent de bientraitance des usagers.

VOTRE CONFORT

21

# LES TERRASSES DES OLIVIERS VOTRE CHAMBRE

- ✓ Toutes les chambres sont individuelles et offrent un espace privé de 22 m<sup>2</sup>. Elles sont spécialement conçues pour être fonctionnelles, confortables et agréables à vivre.
- ✓ Elles sont équipées d'un lit médicalisé, d'un chevet, d'une petite table pour le petit déjeuner, d'un fauteuil, d'une commode et d'un placard intégré.
- ✓ Afin de créer un environnement paisible et agréable, elles peuvent être personnalisées (objets personnels et petit mobilier), dans le respect des conditions de sécurité et la circulation des personnes à mobilité réduite. Tout autre aménagement ne pourra être effectué qu'après l'accord de la direction.  
Un agent d'entretien vous aidera dans l'aménagement de votre chambre. Un état des lieux de la chambre sera dressé à l'entrée, de même qu'un inventaire du mobilier.
- ✓ Elles sont dotées d'une prise téléphonique et d'une prise télévision.
- ✓ Une ligne téléphonique est à disposition dans chaque chambre et permet de recevoir les appels et de contacter l'accueil via le n°9.  
Un abonnement téléphonique afin de passer des appels peut être mis en place avec une PAF de 10 euros par mois.
- ✓ Votre chambre sera entretenue quotidiennement par un personnel qualifié.
- ✓ Nous vous conseillons de ne pas conserver dans les chambres d'objets de grande valeur ni de somme d'argent importante. L'établissement ne sera pas tenu responsable des détériorations ou des vols d'objets. Un coffre sera à disposition pour conserver chèque et espèce. La demande doit être effectuée auprès de la Direction.



# LES OLIVIERS VOTRE APPARTEMENT

- ✓ Chaque appartement dispose d'un balcon. Les types F1 sont équipés d'une pièce principale, d'une cuisine (non aménagée) et d'une douche à l'italienne et de WC. Dans les types F2 il y a une pièce supplémentaire.
- ✓ Dans la cuisine vous disposez de placards pour ranger votre vaisselle (bols, couverts et verres ...) et d'un espace pour un petit frigidaire.
- ✓ Les appartements doivent être meublés par vos soins. Nous vous encourageons à apporter des objets personnels afin de personnaliser votre lieu de vie à votre goût, dans le respect des conditions de sécurité et la circulation des personnes à mobilité réduite. Tout autre aménagement ne pourra être effectué qu'après l'accord de la direction. Un agent d'entretien vous aidera dans l'aménagement de votre appartement. Un état des lieux de celui-ci sera dressé à l'entrée, de même qu'un inventaire du mobilier.
- ✓ Ils sont dotées d'une prise téléphonique et d'une prise télévision.
- ✓ Internet et le téléphone peuvent être installés par vos soins.
- ✓ Votre appartement sera entretenue quotidiennement par un personnel qualifié.
- ✓ Nous vous conseillons de ne pas conserver dans les appartements d'objets de grande valeur ni de somme d'argent importante. L'établissement ne sera pas tenu responsable des détériorations ou des vols d'objets. Un coffre sera à disposition pour conserver chèque et espèce. La demande doit être effectuée auprès de la Direction.





VOTRE BIEN-ÊTRE

25

# LA RESTAURATION



Les repas sont strictement casher, surveillés par deux surveillants rituels « Chomers », salariés de l'institution sous le contrôle du Consistoire israélite de Marseille qui nous délivre une « Téhouda ».

Afin de veiller au bon respect des règles de casherout, vous êtes autorisés à consommer des aliments cuisinés ou préparés à l'extérieur, uniquement dans les espaces privatifs

## LE PETIT-DÉJEUNER

Il est servi en chambre à partir de 7h30 heures en fonction des habitudes de vie du résident (café, thé, lait, pain, biscotte, beurre, confiture, miel, yaourt, fruit...).

## LE GOÛTER

Il est servi quotidiennement vers 16h00, dans les différents salons ou en chambre pour les personnes alitées. Nous proposons régulièrement des gâteaux fait maison.

## LE DÉJEUNER ET LE DÎNER

Les deux repas principaux sont pris au restaurant. Si votre santé l'exige et sur prescription médicale, un plateau repas peut être servi dans votre chambre. Chaque plat est élaboré sur place par notre équipe de cuisine. Les repas sont servis à : 12h00 pour le déjeuner et à 18h00 pour le dîner.

## LES REPAS EXCEPTIONNELS

Les fêtes traditionnelles rythment la vie de l'établissement. Certaines demandent une importante préparation, à laquelle participent les résidents, plusieurs semaines avant l'événement. Nous veillons à ce que le menu du jour respecte les coutumes de la fête célébrée.

## LES MENUS

Il est affiché à l'entrée des restaurants, à l'accueil de la résidence et dans les ascenseurs. Si un plat ou un aliment ne vous convenait pas, vous avez la possibilité de demander un plat de substitution en signalant vos préférences à l'équipe des soignants. Si vous devez suivre un régime spécifique, nous organiserons avec l'équipe de cuisine en concertation avec votre médecin traitant un menu adapté à vos besoins et restrictions.

# LA BLANCHISSERIE

L'entretien de la blanchisserie est assuré par notre service lingerie.

Certains vêtements fragiles (soie, laine...) ou non lavables en machine et séchés en sècheuse, ne sont pas conseillés car ils ne seront pas pris en charge en cas de dommages.

Il est important que tout le linge soit étiqueté à votre nom de façon visible (au col pour les vêtements hauts et à la ceinture pour les pantalons et jupes). Cet étiquetage peut être réalisé par l'établissement (nous sommes équipés d'un appareil spécifique).

Nous proposons le marquage et facturons uniquement le prix des étiquettes (cf annexes).



## LES TERRASSES DES OLIVIERS : EHPAD

L'ensemble du linge de maison : draps, couvertures, oreillers, dessus de lit, serviettes de toilettes sont fournis et entretenus par l'établissement.



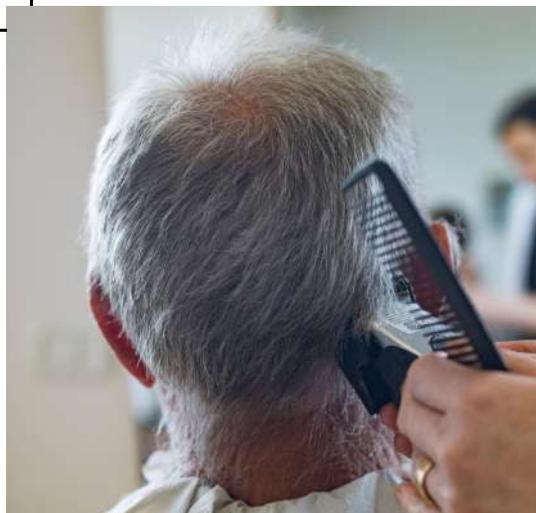
## LES OLIVIERS : RÉSIDENCE AUTONOMIE

Le linge de maison : draps, couvertures, oreillers, dessus de lit, serviettes de toilettes sont à votre charge lors de l'installation. Il sera entretenu par l'établissement.

De même vous devez fournir votre nécessaire de toilette : savon, shampooing, parfum ou eau de colonne, lait de toilette, peigne ou brosse, dentifrice, brosse à dent, nettoyant & colle appareil dentaire, papier toilette...

## LES PRESTATIONS ESTHÉTIQUES

Pour prendre rendez-vous, contactez l'agent d'accueil. Les coiffeuses et manucures sont des prestataires extérieurs, les règlements sont à leurs noms.



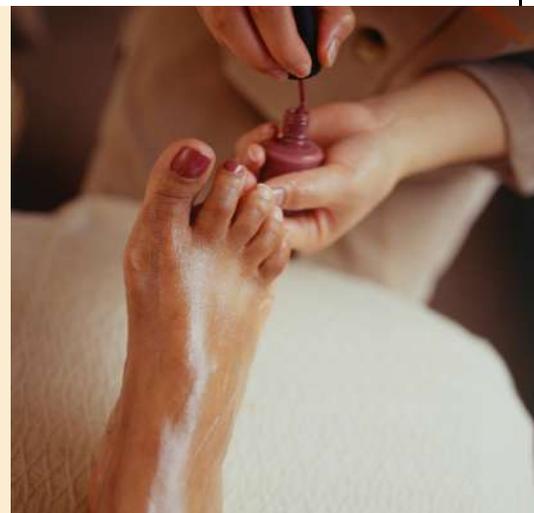
## COIFFURE

Un salon de coiffure, situé au niveau -1, vous propose couleur, shampoing, coupe et brushing 2 fois par semaine.



## MANUCURE

Une prothésiste onguilaire pourra prendre soin de vos mains.



## PEDICURE

Toutes les semaines, un podologue est à votre disposition pour prendre soin de vos pieds.

# L'ANIMATION

L'étymologie du mot « animation » comprend les notions de « vie » et de « souffle ».

L'animation a donc pour objet de donner de la vie et du sens : retrouver le plaisir des sens, des désirs passés.

C'est un accompagnement, l'occasion d'une rencontre, avec soi-même, avec les autres, un véritable moment de partage.

Vous êtes libres de participer aux diverses activités proposées. Nos deux animatrices, Gaëlle et Catherine élaborent des programmes d'activités adaptés aux saisons, à l'attrait et à l'autonomie de chacun de vous.

La programmation des animations est également rythmée par le calendrier hébraïque, lors de chaque fête une activité en lien est proposée.

Des animations variées sont proposées :

### Sorties extérieures

---

Promenade au parc Borely, baignade à la plage du Prado, visite du marché aux fleurs, faire des courses au centre commercial Bonneveine, aller au musées, courses au marché ...

### Activités au sein de l'établissement

---

- Ateliers créatifs : tricots, création de décoration pour la résidence, peinture, composition florale.
- Activités musicales : chorale, chants, intervention d'artistes.

- Ateliers bien-être : massage, manucure, soins esthétiques, épilation, mise en beauté.
- Ateliers de sophrologie adaptée .
- Ateliers de cuisine : préparation de hallots tous les chabats, partage et réalisation de recettes...
- Des apéros tous les vendredis midi au café des délices.

## Activités occasionnelles et les évènements

- La célébration des anniversaires deux fois par trimestre.
- La célébration des fêtes juives : fabrication d'huile d'olive à hanoukka et allumage des bougies, décoration de la cabane à soucot, plantation d'arbre ou de fleur à toubichvat, un bal masqué et un banquier convivial à pourim...
- La « gelateria » : dégustation de glace en terrasse le mercredi après-midi en été.
- La fête annuelle de l'été et son barbecue en juin.
- La soirée du nouvel an.

Ainsi, un vaste programme est proposé dans l'objectif de répondre au mieux à chacune de vos attentes. Des programmes d'activités individualisés pourront être envisagés en fonction de vos envies.





## LE CULTE

### **Vie juive**

---

Une synagogue est à votre disposition au rez-de-chaussée.

L'association « DARKEI NOAM » en assure la gestion. Les résidents et leur famille sont chaleureusement conviés aux offices lors des chabats et des fêtes.

### **Culte catholique**

---

L'église de Bonneveine est située tout près de l'établissement au 2 traverse Petrocochino – 13008 Marseille.

**LA DIRECTION DE  
L'ÉTABLISSEMENT METTRA  
TOUT EN ŒUVRE POUR  
PERMETTRE À CHAQUE  
RÉSIDENT DE PRATIQUER SON  
CULTE.**

VOTRE SANTÉ

31

# LES TERRASSES DES OLIVIERS L'EHPAD

## L'équipe médicale

### Le médecin coordonnateur

Les médecins coordonnateurs sont là pour assurer la qualité de la prise en charge au niveau institutionnel et de l'encadrement du personnel médical.

Les Docteurs Sambroni et Roux interviennent essentiellement lors du processus d'admission et pour le suivi médical des résidents.

### Le libre choix du médecin traitant

Chaque résident dès son intégration dans l'établissement aura le droit de choisir ou conserver son médecin traitant.

Selon sa volonté, il pourra se rapprocher de la cadre de santé, pour être orienté vers un nouveau médecin traitant dès son intégration dans l'établissement.

### La cadre de santé

La cadre de santé, Elisabeth Messoni, organise les activités de soins au sein de l'établissement et veille à la qualité et à la sécurité des prestations.

Elle est en charge d'encadrer et d'animer l'équipe soignante composée d'infirmiers diplômés d'état, d'aides-soignants, d'auxiliaires de vie, d'aide gérontologique et d'aide médico-psychologique.

## Les intervenants paramédicaux

- La psychologue
- L'ergothérapeute
- Orthophoniste
- Kinésithérapeute

Au-delà des soins prodigués quotidiennement, ces professionnels veillent en permanence au maintien et au développement de l'autonomie de chaque résident.

# LES OLIVIERS

## LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

### SSIAD / infirmière libérale

---

- Les résidents de la résidence autonomie peuvent bénéficier des services de l'ACAD. En effet des infirmières du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) interviennent quotidiennement selon les besoins des résidents
- Une liste d'infirmières libérales est également disponible à l'accueil.

### Le PASA

---

LE PASA (pôle d'activité de soins adaptés) est un dispositif de prise en charge des Résidents atteints de la Maladie d'Alzheimer et apparentés. 14 résidents sont accueillis chaque jour et bénéficient d'activités individuelles et collectives à visée thérapeutique. L'établissement bénéficie aussi d'un PASA expérimental de nuit s'adressant aux personnes manifestant des troubles nocturnes du comportement.

L'objectif est de maintenir ou réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, cognitives, sensorielles et sociales à travers les méthodes Montessori et Réminiscence, ainsi que par la thérapie par les sens avec le chariot SNOEZELEN®.

LE PASA est supervisé par Evelyne Mignot, Psychologue de l'établissement et animé par une assistante de soins en gériatrie, Corinne Mire.

- **ACTIVITÉS COLLECTIVES :**

Ateliers mémoire, repas thérapeutiques, activités manuelles, ateliers prévention des chutes, une chorale...

- **ACTIVITÉS INDIVIDUELLES :**

Toilettes thérapeutiques, stimulation douce par la balnéothérapie, la stimulation de la préhension fine, le memory case...

**LES OLIVIERS EST UN ÉTABLISSEMENT  
MÉDICALISÉ CONVENTIONNÉ C'EST  
POURQUOI NOUS DISPOSONS D'UNE  
ÉQUIPE SOIGNANTE PLURIDISCIPLINAIRE**

## NOS PARTENAIRES



**Adresse** : 109 Rue Breteuil,  
13006 Marseille  
**Téléphone** : 04 96 10 06 70  
**Mail**: contact@casim.fr

[www.casim.fr](http://www.casim.fr)

**Adresse** : 31 Boulevard Bernex,  
13008 Marseille  
**Téléphone** : 04 91 73 04 58  
**Mail** : lesoliviers@casim.fr

[www.casim.fr](http://www.casim.fr)